



Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 27 mars 2008

PA 2011 et paiements directs: l'USP réclame des adaptations

La Chambre d'agriculture a aujourd'hui adopté la prise de position de l'Union suisse des paysans (USP) concernant le deuxième train d'ordonnances de la PA 2011. Elle demande que des adaptations soient apportées à la répartition des paiements directs. L'USP va en outre s'opposer de toutes ses forces aux coupes budgétaires prévues dans l'agriculture.

Au parlement de l'USP, à savoir la Chambre d'agriculture, les délibérations du jour ont porté sur une prise de position concernant le deuxième train d'ordonnances de la PA 2011. La Chambre d'agriculture exige que l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) améliore bon nombre de ses propositions.

Pour les membres de la Chambre d'agriculture, des améliorations s'imposent avant tout dans le domaine des paiements directs, dont certaines valeurs limites qui en régissent l'octroi devront être adaptées. En outre, l'USP demande que les montants des différents types de paiements soient corrigés. Les propositions de l'OFAG se traduiraient par un nouvel affaiblissement de la production alimentaire. De plus, il n'existe aucun équilibre entre les différentes filières de production. Pour finir, les propositions de l'OFAG ne correspondent pas aux objectifs fixés par le Conseil fédéral dans le plan financier de la législature.

L'USP ne veut pas que le renforcement des contributions écologiques dépasse le cadre prévu par le plan financier de la législature. Les contributions à la surface devront être réduites de 10 francs par hectare. Les moyens financiers ainsi dégagés pourront être réinvestis pour renforcer les grandes cultures et la production animale.

Par ailleurs, l'USP demande que le recensement des effectifs d'animaux donnant droit à des paiements directs se déroule de façon compatible avec la pratique. Il est prévu de passer à un octroi sur la base des indications de la Banque de données sur le trafic des animaux (BDTA). Ce projet est plutôt bien accueilli par les agriculteurs. En revanche, les sanctions proposées par l'OFAG en cas de notifications incomplètes s'avèrent tout à fait disproportionnées et devront être adaptées.

L'USP laisse aussi entendre qu'elle luttera farouchement contre les coupes budgétaires sur lesquelles le Parlement devra se prononcer en 2009. La prise de position de l'USP sera disponible dans son intégralité sur www.sbv-usp.ch à partir de vendredi.

Pour répondre à vos questions:

Hansjörg Walter, président, mobile 079 404 33 92

Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, mobile 079 219 32 33

Martin Rufer, responsable Dép. Production, marché et écologie, mobile 078 803 45 54

Sandra Helfenstein, porte-parole de l'USP, mobile 079 826 89 75

www.sbv-usp.ch